per Etienne affectueurement Propos 3- III-52

## CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

## LEXICOGRAPHIE.

A la recherche des vestiges pré-romans qui subsistent dans les parlers de la Suisse occidentale, de la Savoie, de la Provence et du Dauphiné, M. Johannes Hubschmid (Praeromanica, Studien zum vorromanischen Wortschatz der Romania..., Bern, A. Francke, 1949 = Romanica Helvetica, vol. 30) a particulièrement fait porter son enquête sur les dialectes vivants, estimant à juste titre que les patois locaux et particulièrement ceux des régions situées à l'écart des grandes voies d'invasion et de trafic, comme le sont celles des Alpes occidentales dont le trésor lexicologique est loin encore d'avoir été rassemblé et inventorié, ont maintenu des termes d'origine extrêmement ancienne. Les témoins médiévaux, les documents latins notamment, n'ont pas été négligés. Le contraire eût d'ailleurs étonné de la part de l'auteur de l'étude parue ici même (t. XX, 1950, pp. 255-272) et consacrées aux récentes publications en fait de lexiques du latin médiéval. Voici la liste des termes pour lesquels les rédacteurs du futur Dictionnaire consulteront utilement la thèse de M. Hubschmid 1:

arva (terra) [\*ar(a)wa] = inculte,p. 29. avencum, fr. avens = avench-, ouvertures naturelles où vont se perdre les eaux, pp. 54-55. avergaria, 76 n. calabris (chez Isidore de Séville), cancelli, cancellum, cancri, 77. chantra, cheintra, chentria, chintria = chaintre (cf. Ernout-Meillet s. v. cancri, -orum), 73 (cf. 77-79). crudicium, 90. cruycium, 90. dasa [\*dagisja] = branches de sapin, 63.

dornus, durnus, 12-13. forcula, 100, note. jarria (D. C.), joria, juria, 105. lanca, lancus, 35-36. masca (dans l'Edictum Rothari), 87. ova (auve, orve = fleur de froment), 6. talamasca (chez Hincmar de Reims), 86-87. talucium, talutum, 80. talueria (= modus agri), 71. tornus, turnus (cf. dornus), 12. vercaria, vercheria, vergeria, 76, note.

1. Les chiffres renvoient aux pages.

Dans la même collection (vol. 28), M. Hans Peter Bruppacher (Die Namen der Wochentage im Italienischen und Rätoromanischen, 1948) publie une partie de sa dissertation qui comportait l'étude des dénominations des jours de la semaine pour l'ensemble de la Romania. Il s'agissait de montrer comment les différents systèmes de désignation des jours du calendrier : le juif (una sabbati, secunda sabbati,... parasceve, sabbatum); le païen (dies Saturni, dies Solis, dies Lunae...); le chrétien (dies dominica, feria secunda, tertia,... sabbatum) ont concouru à la formation du système qui se retrouve dans la presque totalité du domaine roman, le Portugal excepté. Ici encore, nous devrons nous borner aux témoignages empruntés aux textes latins, et spécialement à ceux du moyen âge (pp. 60-66). Die lune est l'appellation constante du lundi, dans des exemples datés de 1141 à 1610; mais le génitif Lunis, attesté dès la fin du IVe siècle (C. I. L., IX, 6192), au Ve (C. I. L., V, 6215), au VIe (C. I. L., V, 5692) se retrouve encore au IXe dans le vers du Panégyrique de Vérone (M. G., Poetae, I, 120).

Fana et templa constructa ad Deorum nomina Lunis, Martis et Minervis, Iovis atque Veneris et Saturni sive Solis qui prefulget omnibus...

Vu la vitalité d'une forme qui a dû être répandue dans toute l'Italie du Nord — c'est par elle que s'expliquent les dénominations lombardes, piémontaises, ligures et rhétoromanes (p. 86) — il faut réserver au seul *Minervis* l'explication, suggérée par M. Dag Norberg (Syntaktische Forschungen, pp. 85-86), d'une propension à l'homoioteleute.

A côté du type die martis, nous trouvons die marte (Crémone, 693) et die martiris (1193), dû sans doute à une simple coïncidence; à moins qu'il ne s'agisse d'une étymologie populaire (p. 67). Le classique die mercurii reste en usage durant tout le moyen âge, tandis que die mercuriis est sans doute dû à l'influence analogique de Martis, iovis, veneris; on relève d'ailleurs die mercuris dans deux inscriptions du Ve siècle (C. I. L., V. 6278 et XIII, 2357); quant à die merculii, il atteste, en plein XIIe siècle, la dissimilation dont la langue vulgaire n'offrira d'exemples qu'au XIVe siècle: mercoledi. Iovis, employé sans die (déjà chez Isidore de Séville, Etym., V, 30, § 9-10, mais dans un contexte où l'omission de dies s'expliquerait aussi bien par le souci d'éviter une répétition), finit par devenir un substantif féminin, spécialement utilisé pour désigner le Jeudi-saint: in noctibus Iovis sanctae (1345); feria quinta ejusdem hebdomade, iovis sancta nuncupata (XVe s.); une version latine d'Oribase, d'origine italienne, et qu'on place dans

le premier tiers du VIIe s., donne la forme *iovia* (pp. 28 et 55) encore vivante aujourd'hui dans une partie de l'Italie et en Sardaigne (carte 7).

Des remarques analogues pourraient être faites à propos de la dénomination du vendredi : die veneris ; in Venere sancto (XIVe s.) ; quant à la graphie Beneris, il s'agit d'un phénomène bien connu, (cf. aussi Iobis), pour lequel M. Br. renvoie à l'ouvrage de Pirson, La langue des Inscriptions latines de la Gaule, p. 62. Pour le samedi, la dénomination la plus courante est die sabati ; mais la forme die sabato, attestée aux Ve et VIe s., se rencontre encore en 740, et sabbato seul au XVe s. Quant au dimanche, le flottement que l'on constate dans les textes anciens, qui font de dies tantôt un masculin, tantôt un féminin, se prolonge durant tout le moyen âge, où l'on rencontre dominica, die dominica, die dominice (d'après die Lune), die dominico ; dies dominicales n'apparaît qu'au XVe s. (un seul exemple).

Tout ceci dans le domaine italien exclusivement: M. Br. a utilisé notamment les parties du *lexicon imperfectum* d'Arnaldi parues dans les tomes X (1936) et XII (1938) de notre Bulletin. Sa bibliographie, par contre, ne mentionne pas les lexiques de la latinité italienne publiés par M. Pietro Sella.

Nous avons naguère résumé ici même (t. XV-2, 1941, pp. 215 sqq.) les arguments que M. von Wartburg (Speculum, XV, I, 1940) faisait valoir en faveur du Poitou comme pays d'origine du Capitulare de Villis; ils étaient fondés sur la géographie linguistique, en l'occurrence sur l'aire de diffusion des survivances d'osanna (= dimanche des Rameaux, et de là buis et primevère) dans les textes français du moyen âge et dans les dialectes actuels. M. F.-L. Ganshof, qui s'est attaché à débroussailler les textes relatifs à Charlemagne et à l'empire carolingien de tout ce dont la légende et l'érudition les avaient surchargés, vient de reprendre la question. Dans ses Observations sur la localisation du Capitulare de Villis (Le Moyen Age, t. LV, 1949, pp. 201-224), il revient aux thèses que Marc Bloch défendait en 1923 et 1926, avec ce correctif toutefois que « les informations fournies par notre capitulaire valent surtout pour les régions comprises entre le Rhin et les Pyrénées ». Dans cet article, qui a d'abord le mérite d'être une excellente mise au point, M. G. rappelle (p. 205) combien sont sujets à caution les critères linguistiques (graphies, morphologie, etc) quand il s'agit d'un texte dont nous ne possédons qu'« un seul manuscrit, peut-être une copie « de troisième ou quatrième main, en tous cas une copie fort incorrecte »; de l'origine des scribes qui l'ont établie, des influences linguistiques qu'ils ont pu subir, nous ne connaissons rien non plus. M. G., néanmoins a tenu à rencontrer M. von Wartburg sur le terrain-même où celui-ci s'était placé, celui de la géographie linguistique. Il reprend d'abord l'examen d'un certain nombre de mots: cramaculos, carrucas (avec M. Jud, M. G. pense qu'il faut traduire charrues plutôt que chariots), sicera, vacaritias, cuniadas, nucibus maioribus vel minoribus, batlinias, mansioniles, dont les aires de diffusion comprennent aussi bien la Francia que l'Aquitaine. Quant au membre de phrase sur lequel M. v. W. faisait porter l'essentiel de son argumentation, dominica in palmis quae Osanna dicitur, M. G. fait observer que la glose représentée par les trois derniers mots a bien des chances d'être une interpolation. En outre, Osanna dans le sens de dimanche des Rameaux est attesté, non seulement en Anjou — où l'on pourrait encore invoquer une influence poitevine ou saintongeoise — mais dans divers textes, parmi lesquels celui, longtemps attribué à Alcuin, (Migne, P. L., CI. col. 1200-1201) qui relève les diverses dénominations du dimanche in palmis; les glossaires, d'autre part, montrent « qu'au moins dès le » début du VIIIe s., et peut-être dès le VIIe ou le VIe, Osanna s'em-» ployait pour désigner la plante arborescente dont les rameaux » étaient bénis le dimanche des Rameaux : le buis, vraisemblablement. » Ce phénomène linguistique en implique un autre : l'emploi à la » même époque d'osanna pour désigner le dimanche des Rameaux » lui-même... Ceci nous oblige à situer cet emploi d'osanna... dans » une aire géographique beaucoup plus vaste qu'une fraction de » l'Ouest ou du Sud-Ouest de la Gaule ».

Des arguments apportés par l'anthroponymie, nous n'avons pas à à parler ici ; ils confirment que l'aire de diffusion d'osanna débordait largement l'Aquitaine et le Poitou.

Marc Bloch a dit en quelques pages définitives (La Société féodale — La formation des liens de dépendance, Paris, 1939, pp. 121 sqq.) ce qu'était l'imprécision et l'instabilité de la terminologie du latin médiéval, et les perpétuels à peu près qu'entraînait l'usage d'un moyen d'expression qui, pour beaucoup, était « radicalement séparé de la parole intérieure ».

Les exemples rassemblés par M. J. F. Verbruggen (Note sur le sens des mots castrum, castellum et quelques autres expressions qui désignent des fortifications, Revue belge de Philologie et d'Histoire, t. XXVIII, 1950, pp. 147-155) illustrent excellemment les vues du grand médiéviste français; puisés dans des textes variés (Annales Bertiniani, Annales Vedastini, Flodoard, Gesta episcoporum Cameracensium, Suger, Flandria generosa, Galbert de Bruges, etc) ils attestent que

« castrum et castellum étaient pratiquement synonymes de la fin du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle... Ils désignent tous les deux aussi bien le château qu'une fortification urbaine ».

Quant à munitio, Gautier de Thérouanne écrira (Vita Johannis episcopi, éd. O. Holder-Egger, p. 1146): munitio quaedam quam castrum vel municipium dicere possumus. «Il n'y a donc pas, ajoute M. Verbruggen, de distinction nette chez lui, entre castrum et munitio ». Certes! n'empêche que, dans ce contexte, munitio est employé comme un terme générique, et que castrum et municipium désignent deux espèces, quasi-équivalentes, d'ouvrages fortifiés! Et chez Galbert de Bruges, castra seu munitiones est-il nécessairement une identification? seu, en latin médiéval, n'étant souvent qu'un substitut de et.

Chez Gislebert de Mons, firmitas est tantôt équivalent de munitio — ouvrage de médiocre importance — tantôt de castrum. Oppidum d'autre part est employé par Flodoard pour désigner un château qui est aussi appelé castrum et munitio!

Turris, par contre (= la tour et, par extension, le château), ainsi que Mota (pour Orchies = la motte, donc aussi le château) ne font pas difficulté; quant à burgus, bien que « généralement employé en Flandre et ailleurs pour désigner des villes qui n'étaient pas nécessairement fortifiées », on le rencontre chez Lambert d'Ardres comme synonyme de castellum.

De cette imprécision et de ce flottement dans la terminologie, la langue philosophique n'aurait évidemment pu s'accommoder. A nous de ne pas commettre de grossiers contre-sens en appliquant à un mot donné une traduction identique dans des contextes bien différents! Cette opportune mise en garde est la conclusion toute pratique que l'on retirera des pages, riches de bien d'autres enseignements, qu'a données, à la Revue des Études latines (t. XXVII, 1949, pp. 211-233) le R. P. M. Hubert, O. P. sous le titre : Quelques aspects du latin philosophique aux XIIe et XIIIe siècles. La lexicographie philosophique médiévale n'a pas encore été étudiée pour elle-même et dans son ensemble : à cause de l'ampleur du sujet ; à cause aussi des difficultés qu'il soulève (grand nombre d'inédits; éditions peu sûres, etc); du fait, enfin, que le lexicographe devrait être non seulement un médiéviste averti, mais aussi un très bon théologien. Puisque le grand livre que mériterait pareil sujet risque de se faire attendre longtemps encore, l'exposé du R. P. Hubert nous sera d'autant plus précieux. Il vise « à fixer les points suivants : l'existence d'une langue technique » de la philosophie en latin médiéval, — les sources et les procédés de » renouvellement de son vocabulaire, — la part des traducteurs dans » la formation de cette langue, — les problèmes, souvent perfides,

» qu'y posent, sous beaucoup de mots, les interférences de courants

» de pensée radicalement hétérogènes, — enfin l'indication de certaines

» des causes qui ont provoqué à l'époque médiévale une rupture avec

» le génie propre du latin classique. »

Arrêtons-nous particulièrement à ce qui concerne le vocabulaire: tributaire de la latinité classique, assurément, avec cette restriction toutefois que les vieux mots sont appliqués à des notions nouvelles. Ainsi, fait observer le R. P. H., « on ferait un contre-sens grossier en interprétant les interdictions ecclésiastiques de legere libros aristote-licos comme une mise à l'index...», car legere a ici le sens d'expliquer en chaire; l'interdiction ne visait donc point la lecture privée, mais ce que nous appellerions « la mise au programme » de l'auteur Aristote. Le vocabulaire des notions proprement dites, d'autre part, évolue, « témoin fidèle des hésitations et des découvertes de la pensée et des méthodes ». Enfin, d'autres mots ont des attributions techniques très diverses: collatio (p. 217) est, à cet égard, particulièrement significatif. Toutes ces remarques sont étayées de références bibliographiques ¹ où l'étudiant se rendra compte de ce qui a été fait dans cet ordre de recherches... et de ce qui reste à faire.

Notons encore quelques lignes consacrées à un procédé de formation des mots, « coagulation d'une expression primitivement analytique, comme l'est en français le quant à soi ou un à peu près » : quodlibeta et postillae en sont deux exemples particulièrement typiques.

Le R. P. H. insiste notamment sur la question des traductions du grec, qui marquent les étapes du développement philosophique du moyen âge. Un constant souci de fidélité se traduit, ici par le renouvellement des traductions, substituant des versions établies sur le texte original à celles qui provenaient d'intermédiaires syriaques et arabes; là, par l'attitude des traducteurs eux-mêmes à l'égard du vocabulaire : la transcription des termes grecs, façon commode pour Scot Érigène d'éviter les contre-sens, apparaît, chez Guillaume de

<sup>1.</sup> Ajoutons-y les suivantes: M. D. Chenu, Notes de lexicographie philosophique médiévale, Revue des Sciences philosophiques et théologiques, XVII, 1928, pp. 82-94.

C. Spicg, Notes de lexicographie philosophique médiévale: Dominium — Possessio — Proprietas, ibid., XVIII, 1929, pp. 269-281.

G. Ed. Demers, Les différents sens du mot ratio au Moyen Age. Autour d'un texte de Maître Ferrier de Catalogne. Études d'Histoire littéraire et doctrinale du XIIIe siècle. Paris, 1932, I, pp. 105-139.

Moerbeke, comme la manifestation des scrupules d'un homme «tout pénétré du texte grec, et qui a pleine conscience de l'insuffisance des équivalents latins... »

La lexicographie, par ailleurs, reflète des conceptions issues d'idéologies de provenance et d'esprit très divers; d'où cet appel à la prudence que nous avons signalé déjà, quand il s'agit de rendre le vocabulaire afférent à la philosophie de l'Être: essentia, esse, ens, existentia, substantia, subsistantia; ou l'opposition credulitas-imaginatio; ou formatio (et informatio) que les traducteurs d'Avicenne rendaient par imaginatio, tandis que le platonisme augustinien apparente forma à idea, species, ratio... L'étude de mens, spiritus, anima, révèle le conflit de cinq courants idéologiques! Mais comment résumer sans le trahir un exposé si riche? Il nous faut nous résigner à transcrire les termes qui ont fait l'objet de travaux dont le R. P. H. donne la référence: iusticia, iudicare; cernere, certum, certitudo; aeuum; anima, natura; separatio, abstractio; status; resolutio, compositio; materia, intentio; sufficiens; probabilis; sententia; ratio...

Il ne faudrait pas s'imaginer, cependant, que le vocabulaire philosophique — ou théologique — se limite à la nomenclature des concepts et des opérations de l'esprit! C'est à propos de mots presqu'insignifiants en apparence que M. l'abbé Châtillon nous rappelle (Mélanges Marcel Viller = Revue d'Ascétique et de Mystique, nº 99-100. avril-déc. 1949) que « dans la langue chrétienne, de nombreux éléments du vocabulaire latin, et quelquefois les plus ordinaires et les plus courants, ont pris une valeur nouvelle, affective, spirituelle, ou même un sens théologique tout à fait particulier ». Il s'agit ici des adverbes Hic, Ibi, Interim: Hic, c'est la terre, «ici-bas»; Ibi, c'est le ciel, « là-haut » : sens sur lesquels les dictionnaires latins sont muets... Quant à Interim, M. l'abbé Châtillon a rassemblé un petit florilège où, de saint Augustin à saint Bernard, la valeur affective d'un mot lourd de sens est mise en pleine lumière; il exprime « le temps de l'attente, de la tribulation, des options, les jours de ce monde remplis de nos soupirs,... l'intervalle enfin qui nous sépare encore de l'entrée dans la gloire ».

Nous avons dit naguère ici même (t. XIX, pp. 421-423) l'intérêt que présentait le travail de M. Kurt Zangger: Contribution à la terminologie des tissus en ancien français, attestés dans des textes français, provençaux, italiens... et latins (chez l'auteur, Geilelstr. 14, Zurich 10); nous n'avions eu connaissance alors que de ce qui en avait été

publié comme thèse (accolé — cramoisi); voici la liste des termes latins cités par l'auteur dans la suite de son étude 1:

aranatu —, araneu —, areneu —, 66. arang(i)us, 77. croceus, 67. escallata, escarlata, escarlatus, 54. eschaquetus, 50. estamenha, 59. examitum, 95. fustainum, fustana, fustaneum, fustanium, fustanum, 62. gilvus, 67. griseus, 62-63. ialnus, 67. imperiale, imperialis (bleu éclatant), 64-65. irangius, 77. malbrinus, manbretus, marbratus, marbretus, marbrinus, marbrunus, 69. melletus, 73. mesc(u)latus, 72. mixticus, mixtus, 72. molletus, 72 2. moratus, moretum, 74. niger, nigrum, 76. parcicu -, 79. pavonaticus, pavonatilis, 78. persa, persetum, persia, persicum, persium, 79. persequinum, 60. plumbatus, plumetu -, plunkettum. 81. ponatium, 78. precequinu -, 60. precicu-, 70. presegueriu-, presseguinu-, 60. radiatus, 86.

ranetum, 66. rocetum, rossetum, roussetum, russetum, 89. saga, sagia, sagiatus, saya, saygum. saemitu-, sametu-, samitu-, 95. sanguina, sanguineus, sanguinus, 96. sarga, sargia, sargium, sarzia, 99. satana, satinus, 101. scacatus, scaccatus, 50. scarlata, scarlum, scharletus, 54. sciamitu-, 95. stamen forte, 55 3. stamenha, 59. stamfortis, 57 4. stamigna, stamin(i)a, 58-59. stanfordius, stanfortis, 57 4. strifulatus, stripaticus, 86. tafanus, tafata, tafetatus, taffactus, taffata, 104. tanatus, tannetu-, 105. tartaresus, tartaricus, tartarinu-, 106 tela, 113-114. tessuetu-, tessutu-, 110 5. tiretana, tiretena, tyretana, 108. veluellum, vel(l)ums, velvetum. velvitum, 117. vergatus, 80. vetatus, 80. vermellus, virmallus, virmilius, 119. villosa, 117. violaceus, violassius, violatus, violetus, 123. virgatus, 86. viridis, viridus, 121.

- 1. Les chiffres renvoient aux pages.
- 2. Mauvaise lecture, sans doute, de melletus.
- 3. Étymologie populaire.
- 4. de Steenvoorde, ou de Stamford?
- 5. « Le tissu était chez les Anglais une étoffe ,tandis que chez les Français ce n'était qu'un ruban ... Le mot tissu a conservé cette signification jusqu'au XVIIIe siècle ».

Un complément encore — ou plus exactement deux compléments — aux notes publiées dans ce Bulletin (t. XIV, 1939, pp. 37-39 et 107-111) par M. A. Henry à propos de tu autem: ils nous sont apportés dans Romania, respectivement par M. Félix Lecoy, Notes de lexicographie française (t. LXX, 1949, pp. 350-354) et par M. René Louis, A propos du Tu autem dans un poème latin d'Hugues le Primat (t. LXXI, 1950, p. 99-100): il s'agit ici des vers:

Si ruat in cautem, ratis est factura tu autem Et rate confracta, de me sunt omnia facta.

Facere tu autem semble, à première vue, faire difficulté. Mais M. Lecoy, dit en substance M. R. Louis, a eu raison de rejeter la variante sans autorité dictura: « En effet, le clerc qui lisait ou chantait une » leçon au cours de l'office divin... ne se contentait pas d'enchaîner » à la fin du texte la formule tu autem, Domine, miserere nobis. Il » faisait en même temps l'inclination profonde... c'est-à-dire qu'il » penchait la tête et le buste vers le sol, de façon à placer les paumes » des mains sur les genoux... Faire tu autem a donc pu, dans le latin » clérical, prendre le sens plaisant de « piquer de l'avant, faire un » plongeon. La locution tu autem me paraît signifier ici à la fois le » point final mis à la navigation du navire et la plongée soudaine dans » les flots ».

## TEXTES.

L'infatigable chercheur qu'est Mgr Pelzer a eu la joie de découvrir et d'identifier dans le ms. Vatican. Pal. lat. 1252 l'Oeconomica de Conrad de Megenberg, dont les écrits latins étaient considérés comme perdus; une partie en avait été publiée — mais comme anonyme — par M. Lynn Thorndike. D'autre part, le R. P. Thomas Kaeppeli a retrouvé un second exemplaire complet du même traité parmi les manuscrits de la bibliothèque Colombine de Séville. On trouvera une analyse, des sommaires et des extraits de ce texte intéressant pour la connaissance des idées économiques, pédagogiques et politico-religieuses du XIVe siècle, dans la Revue d'Histoire ecclésiastique (t. XLV, 1950, pp. 559-616); mentionnons particulièrement les curieux passages où sont énumérés dans un vocabulaire parfois pédant, les différentes catégories de serviteurs, ainsi que les nomenclatures des fruits, légumes, herbes, épices et plantes médicinales communément employées.

Signalons enfin le très curieux texte d'un Traité du langage par signes jadis en usage chez les cisterciens. Il nous a été conservé dans un manuscrit du XVe siècle, provenant de l'abbaye du Jardinet (aujour-d'hui à Namur, Ms. Ville, no 48), mais qui remonte vraisemblablement à un modèle français du XIIIe siècle. Sous le titre De Gebarentaal in een Cistercienserklooster der Nederlanden in de XVe eeuw, M. van Rijnberk en publie le texte, précédé d'une introduction et accompagné d'une traduction néerlandaise (Citeaux in de Nederlanden, II, 2, Westmalle, 1951, ff. 55-68).

Maurice HÉLIN.

Nous avons également reçu:

EINAR LÖFSTEDT, Coniectanea, Untersuchungen auf dem Gebiete der Antiken und Mittelalterlichen Latinität, Erste Reihe, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1950.

Il en sera rendu compte dans notre prochain fascicule.